

ENSEMBLE ET INFORMÉS 11/2023

Chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires,

Nous espérons que notre message vous trouve en bonne forme.

Chiffres clés au 31 octobre 2023 (données indicatives)



100.30%

DEGRÉ DE COUVERTURE
NON-AUDITÉ



+0.62%

PERFORMANCE NETTE
NON-AUDITÉE

Notre Fondation a un total de l'actif de CHF 5.439 Mia.
26'959 personnes sont affiliées et 3'170 rentiers sont assurés.



SITUATION SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Vue par notre CIO, Jean-Bernard Georges

Marqué par le conflit au Proche-Orient et par la poursuite de la hausse des taux d'intérêts américains, le mois d'octobre a été fidèle à sa mauvaise réputation en enregistrant la pire performance de l'année pour les portefeuilles diversifiés en actions et obligations.

La résilience de l'économie américaine et de son marché de l'emploi, confirmée par de solides résultats des entreprises au 3e trimestre, ne cesse de surprendre les investisseurs et justifie un discours toujours assez dur de la part du président de la FED. L'importante barrière psychologique des 5% a même été brièvement atteinte sur les taux US à 10 ans.

En Europe et en Suisse, en revanche, les signes de ralentissement sont plus palpables et permettent d'espérer une prochaine baisse des taux d'intérêts. La Chine quant à elle, toujours engluée dans sa crise immobilière, se retrouve confrontée à une rare situation de déflation.

Dans ce contexte incertain, l'or et le franc suisse ont à nouveau pleinement joué leur rôle de valeur refuge.

Depuis le début du mois de novembre, la situation sur les taux d'intérêts s'étant quelque peu détendue, les marchés financiers enregistrent à nouveau des mouvements positifs.



PERFORMANCE

Au 31 octobre, la performance indicative de notre Fondation a reculé à +0.62%. Il en va de même pour les indices de référence de l'UBS et du Credit Suisse, qui affichent respectivement des résultats de +1.13% et +1.09%.



TAUX D'INTÉRÊT MINIMAL

Dès le 1^{er} janvier 2024, le Conseil fédéral a décidé d'ajuster à la hausse le taux d'intérêt minimal de la prévoyance professionnelle. Cette augmentation, fixée à 0.25%, portera le taux minimal à **1.25%**.

Ce pourcentage fixe la rémunération minimale des avoirs de retraite relevant du régime obligatoire. De 2017 à 2023, il s'est établi à 1%.



ADAPTATION DES RENTES DE SURVIVANTS ET D'INVALIDITÉ DE LA LPP

Au 1^{er} janvier 2024, les rentes de survivants et d'invalidité de la prévoyance professionnelle obligatoire qui ont pris naissance en 2020 seront adaptées pour la première fois à l'évolution des prix. Le taux d'adaptation est de 6.0%.

Les rentes de survivants et d'invalidité du régime obligatoire de la prévoyance professionnelle doivent être adaptées périodiquement jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite en cas d'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Ces rentes de la LPP doivent être adaptées pour la première fois après trois ans, puis en même temps que les rentes de l'AVS, en règle générale tous les deux ans.

Comme les rentes de l'AVS ne seront pas adaptées en 2024, il n'y a pas d'adaptation subséquente des rentes de survivants et d'invalidité.

Ainsi, pour celles qui ont pris naissance avant 2020, il faut attendre la prochaine adaptation des rentes de l'AVS, soit au plus tôt au 1^{er} janvier 2025.



PORTAIL WEB ENTREPRISES – LA SAISIE DES SALAIRES ANNUELS 2023 ET ANNONCE DES SALAIRES 2024

Au début de la semaine prochaine, nos entreprises affiliées recevront les informations nécessaires pour la déclaration des salaires annuels de l'année 2023, ainsi que les annonces concernant les salaires de l'année 2024.

Afin d'intégrer toute modification de salaire pour la facturation définitive de 2023 et la première facture de 2024, nous encourageons nos entreprises affiliées à nous transmettre, via notre portail web dédié ou par courriel, toutes les modifications relatives à l'exercice 2023, ainsi que les salaires annuels pour 2024, d'ici au 22 décembre 2023.

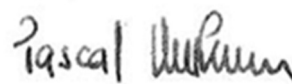
Nous vous remercions par avance de votre précieuse collaboration.

Nous vous transmettons, chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires, nos cordiaux messages.

Prenez bien soin de vous.



Claude Roch
Président du Conseil de fondation



Pascal Kuchen
Directeur général